



**GRAND  
BELFORT**

**Le Vice-Président**

Belfort, le 17/03/2026

**A l'attention des Maires,  
Référents Déchets et correspondants  
Développement Durable**

**Direction Prévention & Valorisation des Déchets**

Affaire suivie par : Luc LOHMANN

Courriel : [lohmann@grandbelfort.fr](mailto:lohmann@grandbelfort.fr)

**Objet : Compte rendu de la réunion des Maires et Référents déchets**

Madame, Monsieur,

Je tenais à remercier chacun d'entre vous pour votre participation à la réunion et votre implication dans les politiques de gestion des déchets et développement durable du Grand Belfort.

Afin que vous puissiez disposer de tous les éléments nécessaires pour relayer les messages essentiels auprès de vos administrés et de vos services, vous trouverez en pièces-jointes la présentation ainsi qu'un compte rendu des principaux points et questions qui ont animé les débats. L'ensemble des documents est également disponible sur l'espace référents déchets du site internet du Grand Belfort.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Jacques BONIN**

Vice-Président chargé de la politique  
de gestion des déchets

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES MAIRES, REFERENTS DECHETS ET CORRESPONDANTS DEVELOPPEMENT DURABLE 24 février 2026

Le support de la présentation et l'ensemble des documents sont disponibles sur l'espace référents déchets du site du Grand Belfort à l'adresse suivante : <http://www.grandbelfort.fr/dechets-menagers/espace-reserve-aux-referents-dechets/actus.html>

## I. Message d'introduction de M. Jacques BONIN, Vice-président

En faisant un rapide retour sur les deux mandats écoulés, pour ceux qui étaient déjà présents, on peut dire que nous avons posé les bases qui nous ont permis d'arriver où nous en sommes aujourd'hui. Dès le départ, nous avons dressé un état des lieux de ce qui fonctionnait ou non et remis à zéro ce qu'il fallait afin de revoir l'ensemble de la politique de gestion des déchets, en prenant des décisions fortes concernant l'organisation et aboutissant au nouveau règlement de collecte en 2018.

Et donc toutes les décisions qui ont été prises ont montré leurs premiers résultats sur 2017-2018. A partir de 2020, on commence à avoir de très bons résultats par rapport aux résultats nationaux qui sont nos références. Bien entendu on a continué de conforter l'organisation et on lui a donné une accélération franche, notamment sur les moyens humains, techniques et matériels, on a vraiment développé le service. Et on a vu une accélération très nette.

Depuis 2022, les résultats sont excellents ! On n'a pas peur de le dire, c'est excellent et ça nous met en très bonne position pour les projections concernant l'atteinte des objectifs 2030. Ce qui ne veut pas dire qu'on va s'en contenter !

Je voudrais aussi en profiter pour vous remercier, tous ceux et celles qui sont là aujourd'hui et tous ceux qui ont contribué à cette dynamique, parce que vous faites partie prenante des volontaires qui s'impliquent. Et il y a également les services, et pour avoir eu plusieurs équipes à la direction, je reste sur la dernière. Une direction qui pour moi sort un peu de l'ordinaire par leur implication et la qualité de leurs actions.

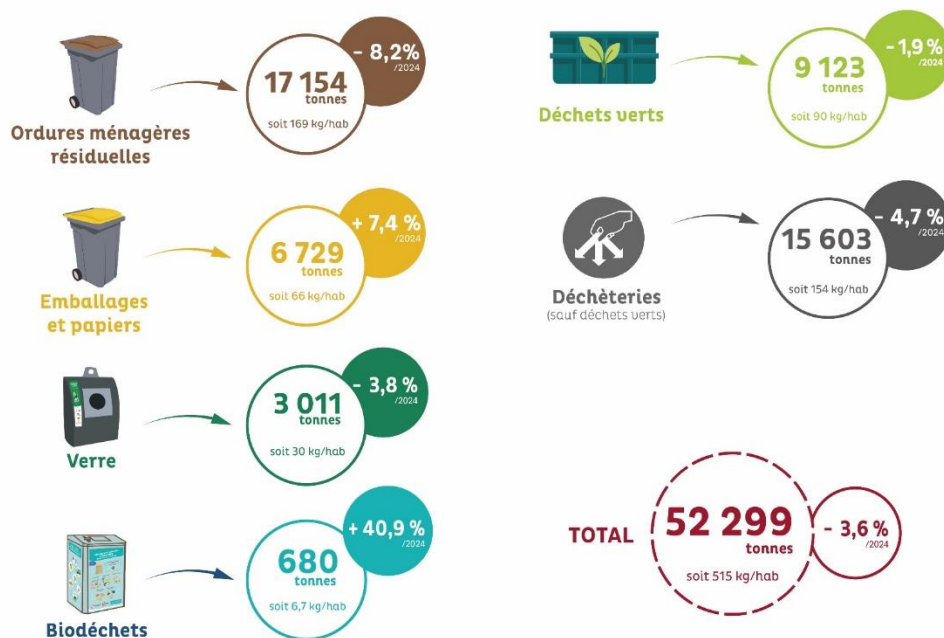
Merci encore à toutes et à tous.

## 2. Bilan 2025

### a. Tonnages collectés

On enregistre une baisse **-3,6% sur le tonnage total** produit soit 52299 tonnes. L'évolution est marquante et est particulièrement accentuée sur les **ordures ménagères résiduelles avec une diminution de -8,2%** par rapport à l'année dernière, soit 1400 tonnes de moins. Cette baisse significative s'explique par une nouvelle stratégie sur la fréquence des collectes : le passage d'une collecte par semaine à une collecte toutes les deux semaines a eu pour objectif d'inciter au tri à la source. Cela se répercute notamment sur les biodéchets, à travers le compostage individuel et l'apport des déchets alimentaires dans les

bornes **biodéchets dont le tonnage collecté a atteint 680 tonnes**. Le verre reste le point négatif avec une baisse de -3,8% là où on s'attendrait à le voir progresser au regard de ce qu'il reste dans les OMR (bac brun). Il s'agit de la première année complète pour les biodéchets, avec des disparités importantes entre communes, et par borne dans une même commune. Les chiffres vous seront communiqués borne par borne. Des actions ciblées seront menées pour travailler au niveau des quartiers.



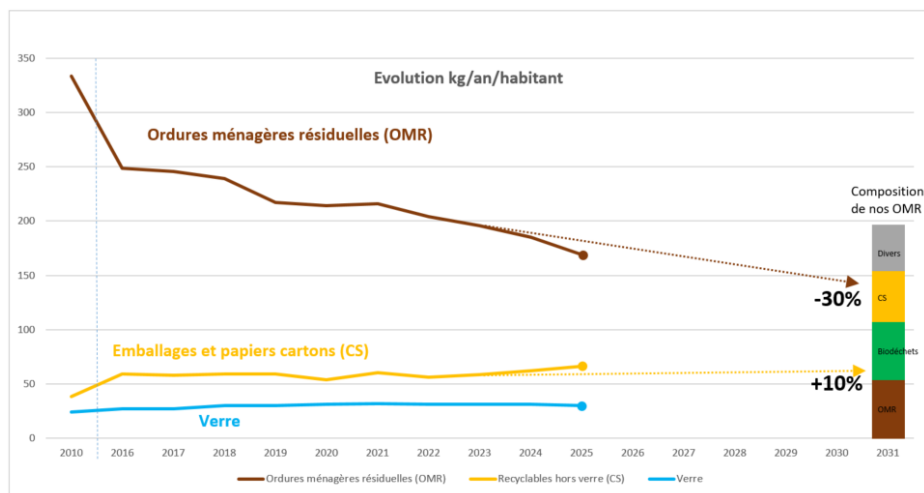
À l'inverse, le tonnage des **emballages et papiers a progressé de 7,4%** pour atteindre 6729 tonnes, ce qui confirme la pertinence du changement de fréquence de collecte des bacs jaunes facilitant et encourageant le tri (passage à une collecte toutes les semaines sur l'ensemble des communes).

Le renforcement des contrôles à l'entrée et des déchets non autorisés ainsi qu'une meilleure connaissance des flux des déchets avec une orientation plus précise des usagers par les agents a permis de réduire le tonnage des **déchèteries de - 4,7% à 15603 tonnes**. On constate une légère baisse sur la collecte des **déchets verts à -1,9% avec 9123 tonnes**.

## b. Evolution des performances et feuille de route

Deux objectifs 2030 ont déjà été atteints (emballages et papiers (CS) et déchets occasionnels (déchèteries)). Il convient bien entendu de les maintenir dans la durée. Trois autres flux majeurs doivent concentrer nos efforts à l'avenir (déchets vers, OMR (bac brun) et le verre). Nous pouvons agir en continuant à promouvoir le broyage et en incitant au traitement des déchets verts directement sur les parcelles. On a également un effort à faire sur le tri du verre pour aller capter 10 kg de verre par habitant. L'effort est à maintenir sur les ordures ménagères même si on voit que la progression sur les dernières années est particulièrement encourageante.

Côté objectifs de la feuille de route « déchets 2030 », on a un objectif de 158 kg/an/habitant pour les déchets occasionnels en 2030 et nous sommes aujourd'hui à 154 kg. L'objectif de collecte pour les emballages papier a été fixé à 62 kg/an/habitant et a déjà été déjà atteint l'année dernière, et 2025 a permis de dépasser nos attentes avec 66 kg.



Donc c'est plutôt intéressant mais les efforts et les actions doivent être maintenus et continuer à être accentués puisque les objectifs qui ont été fixés sont atteignables qui sont intéressants mais ne sont pas les plus ambitieux qu'on aurait pu fixer. La marge de progrès reste donc encore plus importante que les objectifs qui ont été fixés dans la feuille de route 2024-2030.

La caractérisation de nos déchets de nos bacs bruns nous montre que nous avons encore un **potentiel de réduction de -60%**, dont 23% d'emballages et papiers et 4 % de verre, soit respectivement 39 et 7 kg par habitant, sans compter les 40 kg de déchets alimentaires. Donc il est nécessaire de continuer à adopter et promouvoir les bons gestes pour réduire les déchets, pour mieux trier, ré-employer et recycler. Pour donner un ordre de grandeur, **les 23% de déchets recyclables qui sont actuellement dans nos bacs bruns représentent 4000 tonnes**. Le tonnage de tous les bacs jaunes qui sont collectés sur la communauté d'agglomération représente à peu près 7000 tonnes à titre de comparaison. La marge de progrès est donc conséquente et ce sont 4000 tonnes qu'il faut aller chercher encore, avec des impacts très forts sur les coûts et les recettes.

### c. Modes de traitement

La répartition de modes de traitement illustre bien ce que deviennent nos déchets collectés. Notre grande réussite cette année se situe en bas de la pyramide avec un **taux d'enfouissement de 2,1%** (en baisse de 80%) qui s'approche de notre objectif de tendre vers le zéro enfouissement. Pour rappel, il était de 10% l'an passé. Cette baisse significative s'explique par une nouvelle filière de traitement qui a été trouvée pour nos déchets inertes (gravats) qui ne sont plus enfouis mais sont transformés en granulats et en matériaux pour la construction. Le **taux de valorisation organique et matière atteint 57%** et se rapproche de l'objectif qu'on s'était fixé (60%).

### d. Collecte des biodéchets

**680 tonnes ont été collectées en 2025** en comptant également les périscolaires et toutes les écoles et cantines, ce qui représente une progression de plus 40% par rapport à 2024. Cela représente plus de 15000 bornes collectées sur l'année. On a un écart significatif de collecte entre les différentes communes rapporté au nombre d'habitants, avec un coefficient de 4 donc environ 6,2 kg/habitant pour la commune qui collecte le moins à 25 kg

par habitant celle qui collecte le plus avec une **moyenne autour des 14,8 kg/habitant**. Un travail est mené sur ces disparités pour essayer d'augmenter donc cette fameuse moyenne de collecte. Des actions sont mises en œuvre comme des sensibilisations ciblées sur des secteurs spécifiques ou l'amélioration du maillage du réseau des bornes. Les chiffres commune par commune et même borne par borne sont disponibles.

#### e. Actions de prévention des déchets

Les actions de prévention ont continué à un rythme important notamment vers les écoles. Les nouvelles animations type escape games ou casques réalité virtuelle rencontrent un franc succès, et nos temps fort de l'année continuent d'être plébiscités (Belflorissimo, SERD).

Une action de formation a été menée vers les Ambassadeurs du tri afin de monter en compétences nos effectifs. La **semaine européenne de réduction des déchets (SERD)** fin novembre a été un temps fort important durant laquelle **plus de 6000 personnes** ont été sensibilisées avec des participants variés comme des associations des entreprises, des particuliers, collégiens, des écoliers, etc. Pendant cette semaine un « défi textiles » a été organisé auprès de plus de 3800 collégiens ainsi qu'un « défi collecte » dans les entreprises. La collecte de jouets qui est devenue une tradition maintenant a très bien marché avec un record en terme de collecte à près de 3600 kilos collectés.

Un remerciement particulier à toutes les communes qui nous ont accueilli pour organiser ces évènements.

De **nouvelles animations scolaires sont régulièrement disponibles**, et de nouveaux moyen tels que les **casques de réalité virtuelle** permettant des jeux de tri et des visites interactives d'installations de traitement sont en cours de déploiement. Pour rappel, le lien pour programmer une intervention dans les écoles : <https://grandbelfort.fr/sensibilisations-ecoles.html>

#### f. Qualité de service

La qualité des tournées s'est maintenue sur l'année avec **moins de 20 annulations de tournées** (moins de 1% des 3600 tournées réalisées), toujours en baisse de plus de 80% par rapport à 2022. Côté sollicitations des usagers, la répartition des réclamations reste globalement identique à celle de 2024.

#### g. Financement du service

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a augmenté de 3% en 2025, votée par le Conseil Communautaire et passant de 9,8% à 10,1%. Le dernier changement remontait à 2016, elle a été maintenue stable pendant très longtemps. Cette évolution s'explique par la mise en place de la collecte des biodéchets, la hausse des fréquences de collecte des bacs jaunes, et surtout de l'augmentation conséquente des coûts de traitement dont l'incinération qui représente presque 50% de nos coûts techniques. La baisse des recettes et de la revente des matériaux ont également faibli récemment malgré une hausse dans la durée.

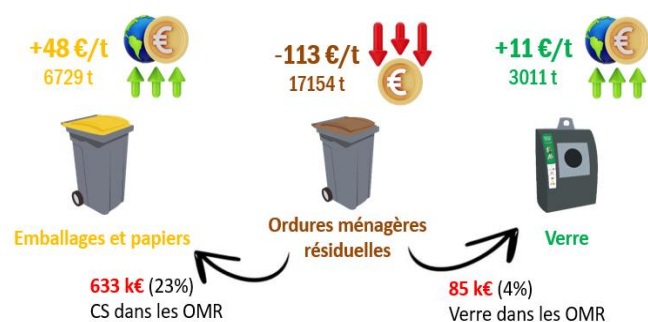
Donc le coût de l'incinération a augmenté de 30% entre 2020 et 2025 sans compter la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) qui s'additionne. Ces deux postes de dépenses reprennent encore respectivement 5,5% et 7% entre 2025 et 2026. Donc **depuis 2020, le coût de l'incinération aura augmenté de plus de 35 %**. C'est relativement

conséquent, surtout au regard de nos dépenses techniques qui sont malgré tout restées stables entre 2020 et 2025 (**baisse de 1% sur la même période**). C'est une performance assez intéressante qui traduit une maîtrise budgétaire de l'exploitation.

La stabilité des coûts de fonctionnement techniques sur les 5 dernières années traduit la maîtrise de l'exploitation, malgré la hausse de 30% de l'incinération et des autres modes de traitement qui ont pu être absorbés par une bonne rigueur budgétaire sur les autres postes sans compromettre les investissements nécessaires ou les actions menées. Tout cela permettant une hausse plus modérée de la TEOM collectée que des coûts, la différence étant notamment absorbée par une optimisation des recettes. Il est rappelé que la meilleure piste d'économies reste le geste de tri individuel.

Nous avons fortement développé tout ce qui permet d'inciter un meilleur tri, puisque la meilleure façon de maintenir notre budget aujourd'hui reste de bien trier. En effet, chaque tonne mise dans le bac brun coûte 113 euros tandis que chaque tonne qu'on met dans le verre nous rapporte 11 euros et chaque tonne bien triée qu'on met dans le bac jaune rapporte 48€. Le geste individuel de chacun, très simple et sans contrainte technique, **permettrait d'économiser près de 700000 €/an**.

Comparatif des coûts/recettes de valorisation par tonne :



### 3. Actualités et projets divers

#### a. Déchèteries

Dans le cadre de l'amélioration de la valorisation de nos déchets, nous continuons à développer de nouvelles filières de tri. Parmi les dernières mises en place, la filière jouets a été installée, les articles de bricolage et de jardinage y compris thermiques (tondeuse, débroussailleuse) sont désormais collectés. Les huisseries (portes et fenêtres sans amiante) sont également collectées de façon séparée maintenant. Les plâtres et laines isolantes sont collectés pour l'instant uniquement à Fontaine. Ils seront déployés sur les autres déchetteries dans les mois à venir.

Depuis trois ans, nous sommes **passés de 22 à 40 flux collectés en déchèteries** ce qui permet une meilleure valorisation des matières et d'améliorer les coûts.

Fréquentation : les chiffres permettent de voir que seulement **4 % des usagers passent plus de 24 fois par an et représentent à eux seuls 20% des passages**. Certains usagers cumulent plusieurs centaines de passages par an (professionnels). Ce qu'il faut aussi retenir c'est que **90% des usagers passent moins de 15 fois par an** donc à peine plus d'une fois par mois. Quand on parle de contrôle d'accès en déchèteries ou de restreindre les accès ou les passages, ce qu'il faut bien garder en tête c'est que la majorité des usagers n'est pas concernée.

## **b. Visites d'installations**

Près de 150 élèves et 59 élus et référents ont visités le centre de tri des recyclables à Pfstatt. Les visites du centre de méthanisation Agrivalor de Ribeauvillé et du centre de compostage Agrivalor d'Hirsingue ont été visités par une trentaine d'élus.

## **c. Les temps forts à venir**

« **Tous au Compost** » 2026 : La quinzaine « Tous au compost » est un événement national qui se déroulera du 28 mars au 12 avril et c'est un de nos temps fort de l'année. L'objectif est de promouvoir le compostage de proximité et la thématique de cette année est « faisons ensemble ». Un programme riche et varié en animations et ateliers autour de trois thématiques a été construit :

- favoriser la gestion de proximité et le réemploi
- promouvoir la pratique du compostage et lutter contre le gaspillage alimentaire
- réduire les ordures ménagères résiduelles

Le programme vous sera transmis très prochainement et prévoit notamment des ateliers palettes pour promouvoir le réemploi, des animations autour de la sensibilisation au compostage et à la biodiversité et des activités auprès des scolaires et aussi du grand public.

On peut également noter :

- Les J-90 jours du Tour de France (18 avril).
- Belflorissimo (du 7 au 10 mai).
- La SERD (Semaine européenne de la réduction des déchets, fin novembre)

Si vous souhaitez participer à ces événements n'hésitez pas à prendre contact dès à présent avec nous car nous aurons encore besoin de vous pour nous accueillir et pour programmer des ateliers des animations dans vos communes.

## **d. Contrat ALCOME**

L'éco-organisme ALCOME qui est en charge de la gestion et de la lutte contre l'abandon des mégots sur l'espace public propose de conventionner avec les EPCI et communes, permettant un soutien financier aux actions de prévention et le financement d'équipements de collecte urbains (cendriers, éteignoirs à mégots...). Pour toutes les communes de moins de 5000 habitants (toutes à l'exception de Belfort et Valdoie), il vous sera demandé de délibérer selon des modalités et un planning que nous vous communiquerons afin de mettre en place ce contrat et de permettre la coordination par le Grand Belfort afin d'homogénéiser et de porter les démarches nécessaires. Nous vous accompagnerons tout au long de ce processus qui commencera à l'issue des élections. Il est attendu qu'on puisse mettre en place le contrat à partir du milieu d'année au plus tard.

## **e. Enquête « déchets des communes »**

19 communes ont répondu à l'enquête et il en ressort qu'elles fréquentent assez peu les déchèteries. Par contre, elles en ont besoin et il y a des problématiques particulières qui ont été identifiées : un retour sera fait aux communes concernées. Pour rappel, il y a toujours la possibilité de nous solliciter dès lors que vous avez des problématiques particulières ou des besoins sur des déchets à évacuer.

### 3. Développement durable

#### a. Sensibilisation climat – atelier 2 tonnes

Il s'agit d'un atelier de sensibilisation sur le climat qui est actuellement mis en œuvre dans les quatre collectivités (Belfort, Grand Belfort, CCAS et SMGPAP) pour sensibiliser l'ensemble des responsables et directeurs aux enjeux climatiques et aux incidences de nos choix personnels. C'est mené sous la forme d'un jeu ludique où on simule des décisions individuelles et collectives pour voir l'incidence que ça a sur la trajectoire de concentration de carbone dans l'air. C'est assez intéressant et il est possible qu'il soit proposé dans les communes à terme.

#### b. Arrivée des hirondelles

Le service Environnement met à disposition des contenus pré-édités par la Ligue de protection des oiseaux (kits de communication) pour sensibiliser à l'arrivée de hirondelles qu'on peut parfois trouver gênante au printemps. Vous pouvez les utiliser pour vos réseaux sociaux ou pour vos bulletins ou vos brochures des communes, ils sont prêts à l'emploi. Il s'agit d'un sujet à enjeu pour la biodiversité puisqu'**un quart des hirondelles a disparu en France en 20 ans**.

#### c. Contrats d'objectif territorial – Bilan de la phase initiale

Un contrat a été signé avec l'ADEME en parallèle de notre Plan Climat énergie territoriale. Donc pour rappel, le Plan Climat dure 6 ans et prendra fin en octobre 2030 et le contrat avec l'ADEME dure 4 ans avec un début en 2024 et se terminera fin 2027. Il a l'avantage de nous octroyer un volume global de 350 000 euros de subventions en cas d'atteinte de tous les objectifs. 75 000 € seront versés prochainement avant l'été, puis une progression sera attendue à la fois sur des référentiels climat, énergie et économie circulaire.

L'atteinte des objectifs sur les référentiels pour fin 2027 permettrait de toucher 175 000 € de subventions. De plus, il y a quatre sujets sur lesquels on touchera 25 000 € par objectif atteint. Sur ces 4, il y en a **trois qui concernent tout particulièrement les communes et sur lesquels un appui est attendu** :

- la désimperméabilisation et la déconnection des réseaux d'eaux pluviales à chaque fois que c'est possible et à chaque fois que c'est adapté
- la rénovation des logements à travers la promotion des aides de l'ANAH et du Grand Belfort
- la sensibilisation des nouveaux élus.

#### d. Etude sur le chauffage au bois

Il s'agit d'une enquête téléphonique menée l'année dernière qui a permis de toucher un peu plus de 300 ménages. En effet, la proportion des particules qui sont émises par le parc résidentiel ne baisse plus depuis 2008 tandis que les autres composantes ont baissé, que ce soit l'industrie ou les transports.

Cette enquête a permis de savoir que 43% des ménages utilisent le chauffage au bois dont les trois quarts en bûches. Parmi les équipements nous avons 13% de foyers ouverts alors qu'il s'agit du mode le plus polluant. A l'inverse, le poêle à granulés est un des meilleurs équipements en terme de pollution. Enfin, autre enseignement important de l'étude : **8% des gens ne savent pas que le brûlage des déchets verts est interdit**. Une communication à diffuser dans vos communes vous sera proposée au printemps à ce sujet.

#### 4. Réseaux des référents déchets

- **Accompagnement des services techniques / mairies** : ne pas hésiter à nous solliciter pour toute problématique particulière. Notamment en cas de volume important, nous prévenir en amont car cela peut saturer les déchèteries.
- **Sensibilisations, évènements, réunions élus ou usagers...** : nos équipes et les membres de l'encadrement sont à votre disposition pour intervenir si vous souhaitez aborder la thématique déchets dans vos communes. Animations prévues ou récurrentes : nous informer aussi tôt que possible afin de pouvoir améliorer la gestion du planning et adapter notre animation.
- **Mise à jour des coordonnées des référents déchets** : Un changement de référent ? Pensez à informer la DPVD par mail : [dechets@grandbelfort.fr](mailto:dechets@grandbelfort.fr). Un point spécifique sera réalisé par la direction à l'issue des élections.
- **Ajout d'un formulaire pour mise à disposition de bacs pour manifestations** : il est important de bien l'utiliser svp. Accessible via l'espace référent déchets : <https://www.grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/espace-reserve-aux-referents-dechets/demande-de-bacs-pour-manifestation.html>
- **Information des travaux** : Dès lors que vous prévoyez des travaux ou des arrêtés municipaux modifiant les conditions d'accès et de circulation dans la commune, pensez à nous en informer au plus tôt afin de pouvoir adapter les collectes pour qu'il y ait le moins de gêne pour les usagers. Envoyer vos arrêtés par mail à : [dechets@grandbelfort.fr](mailto:dechets@grandbelfort.fr)
- **Mise à disposition de seaux « pleins » (étanches) pour les biodéchets** : Nous avons mis en place de façon expérimentale des seaux pleins issus du réemploi que nous pouvons vous livrer en mairie pour les usagers qui ne seraient pas satisfaits des seaux ajourés et des sacs krafts.
- **Communication concernant les déchets** : il est rappelé aux communes de bien vouloir nous solliciter en amont de toute communication sur les déchets afin de valider la cohérence et l'exactitude des informations transmises.

#### 5. Questions diverses

Les questions relatives à des cas particuliers propres à une commune seront traitées par nos équipes qui reviendront vers vous directement.

- **Des déchets sont jetés un peu partout sur l'aéroparc par les camions et voitures, que peut-on faire ?**  
Cette compétence ne relève pas de la DPVD, mais potentiellement du gestionnaire du parc ou du département. Des contacts vous seront transmis et une réunion entre les interlocuteurs concernés sera proposée.

- **Est-il vrai qu'on ne peut pas prendre RDV pour les encombrants si les objets rentrent dans une voiture ?**

Non cette règle n'existe pas, par contre il y a des conditions, notamment une liste d'objets définis ainsi qu'un volume limite. Ces dispositions sont nécessaires pour pouvoir organiser le service et ne pas collecter tout et n'importe quoi (par exemple des débris de carrelage dans le cadre de rénovation entière d'appartement ou d'autres ordures qui ne relèvent pas des encombrants).

- **Les extincteurs sont-ils collectés ?**

Oui, les extincteurs peuvent être amenés en déchèteries, une filière de traitement a été mise en place l'an dernier.

**Merci à tous pour votre participation !**